

Conte visuel d'une escapade en bateau

EXPOSITION Ueli Affolter présente dans sa galerie des peintures d'une escapade en bateau d'Ouchy à Genève.

GRANDCOUR

L'exposition, qui débute par le vernissage vendredi 21 juin de 17 h à 20 h, s'admire ou se lit comme un conte. C'est l'histoire d'une sortie en bateau durant l'été 2023. L'artiste peintre, Ueli Affolter, et son amie, Jacqueline Richard, embarquent pour un tour du lac. Un départ à Ouchy avec comme point de mire Genève. Le début d'une aventure immortalisée par l'appareil photo. Au cœur de l'objectif, on retrouve les gens, avec comme arrière-fond les paysages et la nature. Ces souvenirs, Ueli Affolter les pose sur des toiles peintes à l'huile dans son atelier depuis une année, pour les présenter au public durant cet été. Une motivation l'anime: peindre l'atmosphère, la joie des gens. Cette insouciance, cette légèreté, tout simplement un

instant de grâce. Comme ces passagers qui arrivent à quai. Ils embarquent et débarquent. Un va-et-vient, avec une chose que l'on ne peut pas changer: l'instant présent, immortalisé à jamais dans les œuvres de l'artiste broyard. «Une symbolique de la vie», ajoute-t-il.

C'est un nouvel univers qu'Ueli Affolter explore, lui qui traditionnellement met en valeur la nature et les paysages. Mais il reste fidèle à son style, l'essentiel étant de transmettre les émotions. «J'ai commencé l'année dernière avec des toiles qui dépeignaient les personnes participant à la Fête de la Jeunesse de Grandcour, explique-t-il. J'observe les gens et les saisis dans leur réalité.» Un conte visuel qui se décline en une dizaine d'œuvres que l'on pourra découvrir à la rue du Reinz à Grandcour les vendredis 21 et 28 juin de 17 h à 20 h, les samedis 22 et 29 juin, les dimanches 23 et 30 juin ainsi que sur rendez-vous durant le mois de juillet au 079 794 79 60. **JMZ**



Ueli Affolter présente une nouvelle exposition qui raconte l'histoire de gens lors d'un voyage en bateau. PHOTO JMZ

L'opéra, tout un art

ÉVÈNEMENT Six représentations de *Lotario* sont agendées, du 12 au 20 juillet, à l'ombre de l'abbatiale. L'opéra trouvera ainsi sa place au cœur de la cité et fera revivre Adélaïde.

PAYERNE

Un orchestre baroque de 21 musiciens et six solistes de qualité internationale prendra place dans la cour du château de Payerne, cet été, pour six représentations. L'opéra *Lotario* de George Frideric Handel est l'un des épisodes clés de la vie de la reine Adélaïde, emprisonnée par le duc Berengario. Elle devra choisir entre la couronne et le poison.

Lundi dernier, à la salle de Guillermaux, les premières répétitions des chanteuses et chanteurs d'opéra ont eu lieu, sous la direction de Constance Larrieu pour la mise en scène et Lionel Desmeules pour la partie musicale. «Pendant deux semaines, nous allons passer toutes les scènes. Puis des figurants seront intégrés pour les compléter. Et dès le 1^{er} juillet, des instrumentistes se joindront aux répétitions», explique Lionel Desmeules. Pour au final être prêt pour les six représentations agendées au pied de l'abbatiale. «Le montage de la scène devrait se terminer le 22 juin», informe-t-il.

Une préparation minutieuse

Si lors des représentations tout semble couler de manière fluide, les heures de préparation sont nombreuses. «La mise en scène est très structurée. Il faut avoir une bonne anticipation», relève Lionel



De g. à dr., Didier Girauldon (collaborateur à la mise en scène), Charles Sudan (Idelberto), Julia Deit-Ferrand (Lotario), Lysa Menu (Adélaïde), Constance Larrieu (metteuse en scène), Polly Leech (Matilde), Jerome Knox (Clodomiro) et Lionel Desmeules (directeur musical). Manque Remy Burnens (Berengario). PHOTO JMZ

Desmeules. «C'est un vrai défi. Cela m'intéresse de travailler avec les chanteurs comme des acteurs. J'ai souhaité une mise en scène qui mélange les références de l'époque tout en incluant des situations plus contemporaines auxquelles les chanteurs peuvent s'identifier», relève Constance Larrieu.

Les accessoires ont dû également être adaptés au lieu historique. «Il faut pouvoir recréer de la magie, sans machinerie théâtrale, tout en mettant en valeur l'abbatiale et le site», note la metteuse en scène. Epée, arbalète, poignards, drapeaux, cartes et bateaux ont été intégrés à la mise en scène.

Le projet Opéra de l'Impératrice, c'est l'idée un peu folle qui a surgi lors d'une collaboration entre l'Association du site de l'abbatiale de Payerne (ASAP), l'Association des concerts de Payerne (AsCoP) et l'Association pour la mise en valeur des orgues Ahrend de Payerne. «Rendre présente Adélaïde au cœur de Payerne, c'est l'écouter chanter ses détresses, ses peurs, ses révoltes, son amour dans un lieu qu'elle a chéri», soulignent les organisateurs, invitant le public à venir découvrir cet opéra.

Les représentations auront lieu entre le 12 et le 20 juillet, à

19 h 30, dans la cour du château. En cas de pluie, certaines sont reportées ou remplacées par une version concertante dans l'église paroissiale.

Infos et réservations sur le site <https://operaimperatrice.ch>

■ JEAN-MICHEL ZUCCOLI

Dans le cadre de son partenariat avec l'abbatiale de Payerne et l'Opéra de l'Impératrice, La Broye vous offre une chance de gagner deux places pour la représentation du mardi 16 juillet à 19 h 30. Participation à concours@labroye.ch en indiquant vos coordonnées. Délai: mardi 2 juillet à 12 h.

Pour être libre et en sécurité

PRÉVENTION La commune lance un appel aux établissements publics ou organisateurs d'événements pour qu'ils s'engagent à signer la charte Aretha. L'idée est de créer un réseau de lieux sûrs pour lutter contre le harcèlement de rue.

PAYERNE

La commune de Payerne renouvelle son engagement à lutter contre le harcèlement de rue. Comportements non consentis manifestés dans des lieux publics et qui expriment des messages intimidants, irrespectueux, insultants, humiliants, insistants ou menaçants sont combattus fermement par la politique mise en place par la commune. «Le harcèlement de rue n'est pas sans conséquences sur la confiance en soi des victimes et le bien-vivre ensemble dans les espaces publics qui doivent pouvoir être utilisés en toute sérénité par la population dans son ensemble», informe la commune via son site www.payerne.ch/harcelement.

Afin de favoriser la mobilisation de la société civile face à cette problématique, la Municipalité souhaite développer un réseau de partenaires privés et lance un appel à tous les établissements publics et à tous les organisateurs réguliers de manifestations à Payerne, afin qu'ils s'engagent à signer la charte Aretha. L'idée est de constituer un réseau payernois de lieux sûrs dans lesquels les usagers seront sensibilisés, et en cas de besoin, im-

médiatement accueillis et pris en charge par du personnel formé et attentif. «La commune de Payerne s'engage quotidiennement dans la construction d'une ville égalitaire, sans racisme, ni discrimination et où chacune et chacun doit se sentir libre et en sécurité», communique la Municipalité.

Une aide concrète aux victimes

La charte Aretha est un outil de prévention symbolique mis à disposition des établissements publics nocturnes et des festivals romands depuis janvier 2019 grâce au travail bénévole d'une association fribourgeoise nommée Mille Sept Sans. Elle propose notamment l'utilisation du code «Puis-je voir Aretha?» qui permet aux victimes de harcèlement dans un lieu public de solliciter de l'aide discrètement et de déclencher une procédure de prise en charge de la part du personnel signataire de l'établissement public ou du festival.

Charte signée par deux organisateurs d'événements

A Payerne, la charte a déjà été signée par le Red Pigs Festival et le Poulpe Festival. «En tout, 90 lieux ou événements réguliers ont été invités. Nous n'avons pas fixé d'objectif quantitatif, car la démarche d'adhésion doit être sincère et volontaire. Le plus important c'est d'avoir des partenaires engagés sur cette thématique», relève Edouard Noverraz, municipal en charge de la population, santé et culture. Concrètement les lieux et les manifestations s'adressent directement à l'asso-

ciation Mille Sept Sans, qui encadre, valide et accompagne leur adhésion à la charte. «La commission communale contre le harcèlement de rue suivra régulièrement l'évolution des signataires payernois et fera un premier bilan après deux ans, en 2026», informe Edouard Noverraz.

Mettre en place des actions concrètes

En outre, une formation initiale donnée par Mille Sept Sans sera offerte par la ville payernoise au personnel des établissements ou des manifestations. Ils deviendront également éligibles pour proposer des projets de sensibilisation ou de prévention au sein de leurs structures dans le cadre d'un appel qui sera lancé à la fin de l'été. «Celui-ci vise à leur permettre de mettre en place des actions ou des mesures spécifiques.

Le fait que ces projets doivent toucher à la prévention permet d'ouvrir un large éventail d'actions. Par exemple, on peut imaginer qu'une manifestation veuille faire un stand ou une action de prévention ou engager des intervenants particuliers (voir identifiants).

Cela peut également concerner des éléments de communication au sein d'un établissement, voire la production d'éléments visuels ou artistiques. Le but de l'appel à projets est justement de susciter la créativité des parties prenantes», détaille le municipal. Il souligne que «le choix des projets, de même que le cadrage de l'appel, sera fait par la commission communale contre le harcèlement de rue». **JMZ**

Courir pour les malvoyants

PAYERNE Comment un malvoyant perçoit-il le monde? C'est l'expérience qu'ont vécue les marcheurs au départ des 5 km de la Broye & Vontade de Vencer, dimanche 16 juin. Equipés de lunettes troublant la vision, ils se sont aventurés à l'aveuglette sur un tour de 2 km. Plus tôt dans la matinée, les coureurs ont parcouru un tracé de 5 km, sans handicap visuel cette fois-ci, mais pour le plaisir de courir pour une bonne cause. La troisième édition de cette course réunit des dons pour venir en aide aux personnes atteintes de ce handicap, au Cap Vert. «L'an passé nous avons pu acheter des cannes et des vêtements. Cette année, nous verrons combien de dons nous avons récoltés. Mais une chose est sûre, nous ferons mieux que l'année dernière!» affirme Pedro Nhama, président de l'association Force des jeunes de la Broye.

JULIE QUELOZ



1. Des petits groupes de marcheurs se sont élançés sur le tracé en portant des lunettes simulant un trouble de la vision. 2. De g. à dr. Pedro Nhama et José Semedo, respectivement président et vice-président de l'association. 3. Les participants se sont réunis autour de grandes tablées pour partager un repas en toute convivialité.